

## Conférence sur le syndrome du bébé secoué (SBS)

**Date :** 28 mars 2019  
**Horaire :** 18h30-20h30  
**Lieu :** Au château de Bettembourg,  
13, rue du Château L-3217 Bettembourg  
**Inscription :** L'inscription se fait via le site [www.arcus.lu](http://www.arcus.lu)  
**Participation :** GRATUITE



Le syndrome du bébé secoué est une maltraitance infantile grave peu connue. Il est primordial d'informer et de former les professionnels de la petite enfance sur les dangers du secouement et sur les mesures pour l'éviter.

Le 28 mars 2019, une conférence gratuite et certifiée sera organisée par l'agence Dageselteren pour les assistants parentaux et les familles d'accueil sur ce sujet. Nous aurons l'immense privilège de compter sur la présence de la pédiatre Idoia Perez pour animer cette conférence. A travers son rôle de pédiatre sociale, le docteur Idoia Perez connaît bien le sujet et partagera avec nous son savoir et ses expériences.

Cette maltraitance peut survenir dans n'importe quel milieu socio-économique, culturel et intellectuel. Comme la plupart des actes de maltraitance, celui-ci se produit avec discrétion, à un moment où l'adulte responsable est seul avec le bébé. Cette personne a souvent une méconnaissance des risques encourus par le jeune tant au niveau physique que psychique.



Il est donc essentiel d'informer et de prévenir le plus grand nombre de professionnels de l'accueil. Connaître le sujet, c'est en partie l'éviter ! Connaître le sujet, c'est également pouvoir informer d'autres personnes, dont de jeunes parents, sur ce risque et créer ainsi un effet boule de neige !

Depuis décembre 2017, l'Alupse a mis en place une campagne de sensibilisation sur le syndrome du bébé secoué. Cette campagne importante permet de sensibiliser les jeunes parents mais également les professionnels du secteur de la petite enfance au Grand-Duché de Luxembourg.

L'Alupse constate qu'en moyenne trois bébés par an meurent de cette maltraitance chaque année au Luxem-



bourg, sans compter ceux qui ont pu échapper à la mort et qui gardent un handicap à vie ainsi que tous ceux où le sévère n'a pu être décelé.

En effet, l'incidence du SBS est sous-évaluée car elle n'intègre pas les enfants dont l'atteinte n'a pas été suffisamment grave pour conduire à une hospitalisation et pour lesquels le diagnostic n'est pas posé, ni les enfants hospitalisés pour lesquels le diagnostic n'a pas été déterminé comme SBS. La méconnaissance du diagnostic est fréquente et expose le bébé à un risque de récurrence et donc par la suite à des séquelles sévères ou un décès.

De son côté focus propose aux assistants parentaux une prise de conscience sur le SBS au travers d'une formation continue intitulée « Prévention dans le milieu d'accueil ».

**Ne jamais  
secouer un bébé!**



### **Quelques mots sur le syndrome du bébé secoué**

Le SBS survient lorsqu'un adulte secoue un bébé par exaspération ou épuisement face à des pleurs qu'il ne supporte plus. Il perd patience et pose ce geste fatal en l'empoignant et en le secouant pour le faire taire. Le secouement est un geste volontaire, violent, souvent répété qui n'a rien à voir avec le jeu.

Les muscles du cou du bébé ne sont pas suffisamment développés pour maintenir la tête dont le poids est encore relativement lourd par rapport au reste du corps. De plus, le cerveau est encore petit et ne remplit pas la boîte crânienne.

Lorsque le bébé est secoué, sa tête balance violemment d'avant en arrière, son cerveau heurte les parois du crâne et cause une rupture des vaisseaux sanguins. Des lésions neurologiques surviennent et elles sont irréversibles.

Ce geste peut handicaper le bébé à vie en provoquant des lésions graves au cerveau ou même engendrer la mort. Les séquelles sont d'ordre comportemental, intellectuelle, visuelle, moteur et peuvent s'aggraver également avec le temps.

### **En conclusion**

Toutes les campagnes de sensibilisation ont un message commun :

« Si le bébé pleure et que vous n'en pouvez plus, mieux vaut coucher l'enfant sur le dos dans son lit, quitter la pièce, et ne pas hésiter à demander de l'aide à une tierce personne. »

Il n'est pas dangereux pour un tout petit de pleurer dans son lit alors qu'il peut être dangereux d'être dans les bras d'un adulte débordé et irrité par les cris.

C'est un des messages forts qui sera certainement donné lors de la conférence organisée par l'agence Dages-elteren avec la participation active de l'Alupse.

L'ALUPSE « Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale » asbl est une association qui a pour objet l'aide aux enfants maltraités, ainsi qu'à leur famille, la prévention de la violence et de la négligence ainsi que la promotion de la bientraitance.

En juin 2014, un service de pédiatrie sociale a vu le jour au sein de l'ALUPSE avec pour objectif de prévenir toutes les formes de maltraitance et de créer un réseau entre tous les hôpitaux du pays et les autres institutions engagés dans le domaine de la maltraitance d'enfants.

La pédiatre Idoya Perez, chargée de direction de l'ALUPSE a endossé cette fonction importante de pédiatre social.

### **Références**

- L'Essentiel / Le nombre de bébés secoués en augmentation / Séverine Goffin / 06 décembre 2017
- HAS / Service des bonnes pratiques professionnelles / SOFMER / Juillet 2017
- Assmat / Syndrome du bébé secoué : nouvelles recommandations / I. Wackenier / septembre 2017
- Parents / Les bébés secoués / 18 avril 2018